

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16 fr. Trois mois... 8 fr. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18 fr. Trois mois... 10 fr.

ON S'ABONNE :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires. A PARIS, Chez DONGREL et BOLLIER, Place de la Bourse, 33. A EWIG, Rue Talbot, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 c. Faits divers... 75 c.

RESERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

ON S'ABONNE :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAVITTE et Co, Place de la Bourse, 81.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 26 Décembre 1877.

Chronique générale.

INCIDENT MINISTÉRIEL.

Dès le début de la formation du cabinet Dufaure-Marcère, nous avons signalé l'antagonisme qui existait entre M. de Marcère et M. Dufaure, devant de l'époque où M. Dufaure et M. de Marcère s'étaient trouvés ensemble dans le même cabinet.

Les événements qui se sont succédé depuis lors, loin de l'éteindre, n'ont fait qu'augmenter encore leur antipathie réciproque.

Au dernier conseil des ministres, un incident des plus graves, qui a failli provoquer une crise, a éclaté en présence même du Maréchal.

M. de Marcère, M. Léon Say et M. Teisserenc de Bort avaient préparé le discours que le Maréchal devait prononcer en visitant les travaux du Trocadéro, et lorsque M. de Marcère, après en avoir donné lecture au Maréchal, proposait à ses collègues d'adopter sa rédaction, M. Dufaure s'est élevé vivement contre les termes et la pensée de cette allocution, ce qui a donné lieu à une altercation presque personnelle entre le ministre de la justice et le ministre de l'intérieur.

Ainsi, le Maréchal hésitant, on a décidé que le discours préparé serait jeté au panier.

Voilà l'explication exacte et véridique de la note officieuse que tous les journaux radicaux avaient publiée samedi matin, en annonçant que « le conseil des ministres devait se réunir à neuf heures pour approuver le discours que le Maréchal devait prononcer au Trocadéro. »

On s'occupe déjà de l'importance des futures élections sénatoriales, et on conseille de les préparer, dès maintenant, en préparant activement les prochaines élections municipales.

On a remarqué que la fameuse commission d'enquête s'est formée en sous-commissions, chargées du travail électoral de toute une région. Sur l'avis des chefs des gauches, les départements seront visités et enquêtés par des commissaires originaires de ces départements, ou qui ont à y défendre des intérêts électoraux.

La commission d'enquête doit faire connaître dans le mois de janvier, aux groupes de la majorité, les noms des députés dont les chances de réussite, en cas d'invalidation, sont douteuses. Pour éviter une agitation électorale inutile, la majorité de la Chambre paraît résolue à valider, dans les premiers jours de la session, tous les députés de la droite ayant obtenu plus de 4,500 voix de majorité, et qui ont conservé dans leur arrondissement toute leur influence. Les gauches veulent avoir terminé la vérification des pouvoirs avant la fin du mois de janvier.

La Gazette de Cologne, parlant de M. le vicomte de Saint-Vallier, rappelle que le nouvel ambassadeur de France à Berlin entretenait à Nancy des relations excellentes avec le commandant en chef allemand, M. de Manteuffel.

Elle fait remarquer en même temps que la présence de M. le vicomte de Gontaut-Biron à Berlin n'était pas agréable au prince de Bismark.

Le nouvel ambassadeur, ajoute la Gazette de Cologne, est attendu à Berlin vers le milieu de janvier. On espère que le prince de Bismark sera de retour dans cette ville avant cette époque.

On lit dans l'Italie :

« Les commentaires auxquels la presse

française et étrangère se livre au sujet de la nomination de M. Waddington au poste de ministre des affaires étrangères en France, ne laissent pas d'avoir produit une certaine impression sur le Saint-Siège.

Le cardinal Siméoni a transmis à cet égard des instructions confidentielles au nonce apostolique à Paris.

Le nonce a été invité à sonder les intentions du nouveau ministère, et, si l'occasion se présente, à provoquer des déclarations de nature à dissiper la mauvaise impression de la France au sujet du futur conclave.

Un échange d'idées entre le nonce à Paris et le cardinal Siméoni a lieu tous les jours et continuera tant que la situation n'aura pas été éclaircie.

M. Gambetta se propose de faire un voyage en Italie et de résider plusieurs semaines à Rome.

M. Gambetta doit conférer dans la ville éternelle avec les hommes du parti libéral italien, partisans de l'alliance de l'Italie avec l'Allemagne.

Les libéraux italiens ont déjà, l'année dernière, demandé la suppression de l'ambassade française auprès du Vatican ; mais, grâce à la sagesse du roi Victor-Emmanuel, cette grave question fut écartée. Il est certain que les libéraux n'attendent que la mort du Pape pour renouveler leurs exigences.

M. Gambetta se montre favorable au maintien d'une ambassade auprès du Saint-Père, surtout après l'avènement d'un nouveau pape.

Nous souhaitons qu'il parvienne à convaincre ses amis politiques de France et d'Italie.

Le Journal de Bruxelles prête à M. le duc d'Audiffret-Pasquier les propos suivants, qu'il aurait tenus à l'Elysée le 12 décembre :

« Le président du Sénat vint à l'Elysée à

dix heures et demie du soir. Il fut reçu par le Maréchal et M. Batbie.

Il se montra très-irrité de la réception qui lui avait été faite le lundi précédent. Il reprocha au Maréchal de ne pas lui avoir accordé ce jour-là toute l'attention que semblait commander sa situation élevée.

Vous avez oublié, aurait-il dit au Maréchal, que j'ai été président du Sénat à une majorité considérable, tandis que vous n'êtes devenu Président de la République qu'à une majorité insignifiante.

Puis, se tournant vers M. Batbie, il apostropha en termes tellement violents qu'une provocation s'ensuivit. Le lendemain, les témoins de M. Batbie se présentaient, en effet, au domicile privé de M. d'Audiffret-Pasquier et réclamaient une réparation par les armes.

M. Bocher, un des témoins de M. Batbie, reçut les excuses du président du Sénat et une lettre de lui à M. Batbie, lettre des plus affectueuses et qui ne laissait place à aucun doute sur les sentiments de particulière estime et amitié que M. d'Audiffret-Pasquier se piquait d'avoir pour M. Batbie.

Au cours de sa violente diatribe contre les efforts de M. Batbie, M. d'Audiffret-Pasquier était allé jusqu'à dire :

Vous préparez ici la guerre civile ; mais sachez bien que, si jamais pareil malheur arrivait, vous me trouveriez à la tête de ceux que vous appelez des radicaux, et qui sont les vrais conservateurs, puisqu'ils ne veulent pas sortir de la loi.

UNE TERRIBLE ÉVENTUALITÉ.

On commence à s'entretenir, dans les hautes régions politiques, de graves éventualités qui intéressent la Suisse et toutes les nations qui veulent le maintien intégral de la Confédération helvétique.

Il s'agirait de provoquer ou de favoriser la constitution d'une République genevoise, agrandie autour du lac de Genève, notamment avec les annexions septentrionales de la Savoie.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

UN SPÉCULATEUR.

(Suite.)

Roger sourit de l'air d'un homme qui ne daigne pas répondre à des propos d'enfant ; et, appuyant sa tête sur le dossier de son fauteuil, il reprit en silence le cours d'une de ses graves méditations.

Il discutait en lui-même une importante question, à savoir s'il vendrait au taux auquel étaient montées ses actions de la compagnie de l'Est, où s'il attendrait qu'elles fussent cotées à un chiffre plus élevé.

Pendant qu'il discutait dans la sagacité de son esprit toutes les raisons qui pourraient le porter à tel ou tel parti, des cris bruyants retentirent dans une chambre voisine.

Encore ces turbulents enfants ! dit-il avec impatience. La maison que je vais faire construire sera plus spacieuse que celle-ci, et nous ne serons plus importunés par ce vacarme perpétuel.

Ce sera un grand regret pour moi, répondit Marie. J'aime à entendre la voix et les éclats de rire de ces chers petits. Mais permettez-moi de vous dire qu'ils étaient beaucoup plus tranquilles avant que vous leur eussiez enlevé les livres d'ima-

ges et les contes qui les amusaient tant. Le traité d'arithmétique que vous leur avez remis entre les mains les ennua, et le petit modèle de machines à vapeur que vous avez placé dans leur chambre est pour eux un sujet de discussions continuelles.

Madame Harrisson, répliqua gravement Roger, la vie est trop courte pour qu'on l'emploie à des lectures absurdes. Les idées positives, les faits réels, voilà ce qui doit nous occuper. Mais à quoi sert de vous parler ainsi ? Vous ne me comprenez pas... Ayez la bonté d'appeler un domestique pour fermer la persienne. J'ai envie de dormir. Eh bien ! que faites-vous ? je vous disais d'appeler un de nos gens. Sur ma foi, je crois que vous ne seriez nullement affligée si nous n'avions point de domestiques.

J'en serais quelquefois très-contente, répondit la jeune femme en montant sur un escabeau pour atteindre le crochet de la persienne. C'est un si grand plaisir pour moi de pouvoir faire moi-même une chose qui vous est agréable, et c'est par habitude plus que par un besoin réel que souvent on a recours à des domestiques.

Merci ! murmura Roger, tandis que Marie lui plaçait délicatement un coussin sous la tête.

Ce coussin était très-beau ; cependant le malade, après s'y être appuyé, le rejeta de côté.

Donnez-moi donc, dit-il, cet excellent oreiller dont je me servais autrefois, il y a longtemps.

C'est celui-ci même, mon ami, répondit la jeune femme ; mais vous avez désiré qu'on en changeât l'enveloppe, et ce riche tissu n'est pas élastique, et les broderies sont dures.

Cette fois, le financier ne répliqua rien. Peut-être, malgré lui, la pensée lui vint-elle qu'il en était de son existence comme de ce duvet dont il regrettait la flexibilité, et qu'elle était meilleure avant d'être si pompeuse.

Après avoir rempli de son mieux sa tâche conjugale, Marie alla rejoindre ses enfants et les trouva dans une vive agitation.

Mathilde pleurait dans un coin, parce que sa sœur venait de lui dire qu'elle avait les pieds trop larges pour pouvoir jamais figurer parmi les grandes dames, et Robert parcourait d'un regard avide le dictionnaire de l'aristocratie anglaise, pour voir quel rang il voudrait prendre, sa bonne lui ayant affirmé que, grâce à la fortune de son père, il n'avait qu'à choisir.

Marie adressa une juste réprimande à Lucy, qui avait humilié sa sœur ; à la gouvernante, qui flattait si sottement la vanité de Robert. Puis elle s'assit au milieu de ses enfants, dont elle apaisait d'un regard les emportements, dont elle réjouissait le cœur par une caresse.

En ce moment, le soleil se penchait à l'horizon, et ses derniers rayons s'étendaient comme un réseau d'or sur le Fairy-Dell, ce magique Fairy-Dell

où la jeune femme avait passé tant de bonnes journées.

Une voix résonna sous la fenêtre. C'était celle d'un des anciens amis de la maison.

Ces anciens amis ne venaient plus la voir. Ils ne pouvaient souffrir l'orgueil de son mari ; peut-être aussi que, sans se l'avouer, ils ne lui pardonnaient pas sa rapide prospérité.

Le front appuyé sur sa main, Marie se rappelait le temps où il n'y avait pas entre sa fortune et celle de ses voisins une si grande inégalité, le temps où elle avait souvent recours à leur obligeance, et où ils paraissaient si heureux quand ils pouvaient lui rendre quelque service.

A présent, elle n'avait plus rien à leur demander.

Sa demeure était si magnifiquement meublée, toutes ses chambres remplies de tant d'objets de luxe !

Mais ce luxe l'embarrassait dans ses habitudes de simplicité et fatiguait ses regards.

Il était le produit de la fortune qui lui avait enlevé son bonheur, et, tout en s'accusant de ne pas s'associer aux vœux de son mari, elle ne pouvait s'empêcher de haïr la richesse.

Quelques années se sont écoulées.

En ce rapide espace de temps, la physionomie et le caractère de Roger ont subi un incroyable

L'Allemagne protégerait cette émancipation et cet agrandissement de la République genevoise.

En même temps, elle laisserait les vallées suisses qui parlent la langue italienne se réunir à l'Italie.

Mais elle réclamerait des compensations dans la Suisse allemande et sur la route du Saint-Gothard.

Nous donnons sous toutes réserves ces bruits qui nous viennent cependant de nos sources diplomatiques ordinaires et par nos correspondants toujours si bien informés, ainsi qu'on a dû le reconnaître bien souvent plusieurs jours après des dénégations intéressées.

Nous faisons des vœux ardents pour que la Suisse n'ait jamais à souffrir dans son honneur et dans ses intérêts de l'abus de la force sur le droit, qu'elle ne ressente jamais pour elle-même les douleurs de la confiscation, la terrible réalité d'une annexion, le désastre de la dislocation fédérale.

(Assemblée nationale.)

Etranger.

LES CONDITIONS DE LA PAIX.

La *Défense* a reçu de son correspondant de Londres la dépêche suivante :

« Le général Ignatieff est arrivé à Bucharest. Les conditions de paix à imposer à la Turquie ont été définitivement arrêtées. »

Elles revendiquent :

- 1° La non-intervention des puissances dans le traité à conclure ;
- 2° La cession de Batoum et d'une portion de l'Arménie, Kars y compris ;
- 3° Le passage de la mer Noire aux Dardanelles entièrement libre ;
- 4° La réunion des provinces bulgares en principauté sous le protectorat d'un prince allemand ;
- 5° L'indépendance absolue de la Roumanie, de la Serbie et du Monténégro. »

La *Gazette de Cologne*, parlant de l'attitude de l'Angleterre dans la question d'Orient, fait les réflexions suivantes :

« Avant la guerre de Crimée, le *Times* tenait un langage aussi pusillanime et aussi timide qu'à présent, et il n'est pas impossible que l'esprit national se réveille aujourd'hui comme alors. »

Nous n'hésitons pas à soutenir dès à présent que la politique mercantile, qui consiste à abandonner la Turquie à la Russie, à la condition que l'Angleterre acquière l'Égypte, n'obtiendra ni la majorité, ni même une minorité respectable au Parlement. En faisant même abstraction des droits et de la dignité du pays, l'Angleterre a bien des raisons pour repousser un semblable marché.

L'Angleterre, qui a à peine assez de troupes pour tenir en respect son empire des Indes, serait forcée de faire encore de nouveaux efforts pour dominer toute la vallée du Nil du haut des montagnes de l'Abys-

sinie aux rivages du Delta. De plus, elle se brouillerait avec la France, qui, depuis la conquête de l'Égypte par Bonaparte, considère presque ce pays comme une de ses dépendances naturelles.

Or, on sait que depuis que l'alliance des trois empereurs semble avoir expulsé l'Angleterre du domaine de la haute politique, le gouvernement britannique se croit plus obligé que jamais d'entretenir de bonnes relations avec la France. »

Chronique militaire.

L'ARMÉE FRANÇAISE EN 1878.

Voici l'énumération que le ministre de la guerre a inscrite au budget pour justifier la demande de crédits consacrés à la solde :

Etat-major général et corps d'état-major.

- 4 maréchaux de France ;
- 100 généraux de division (1^{re} section) ;
- 44 généraux de division maintenus dans la 1^{re} section, mais sans commandement ;
- 200 généraux de brigade (1^{re} section) ;
- 86 généraux de brigade (2^e section) ;
- 208 généraux de brigade (3^e section) ;
- 544 officiers d'état-major ;
- 24 officiers archivistes.

Intendance militaire.

- 8 intendants généraux (1^{re} section) ;
- 30 intendants militaires (id.) ;
- 8 intendants généraux (2^e section) ;
- 44 intendants militaires (id.) ;
- 260 sous-intendants militaires et adjoints.

Etat-major des places.

60 officiers.

Etat-major particulier de l'artillerie.

1,454 officiers.

Etat-major particulier du génie.

1,444 officiers.

Personnel militaire hors cadres et employé dans les Ecoles.

Prytanée, Ecole polytechnique, Ecole spéciale militaire, Ecole d'application de l'artillerie et du génie, Ecole militaire supérieure, Ecoles de cavalerie, de médecine et de pharmacie, de tir, etc. : 2,288 hommes.

Recrutement et armée territoriale.

- 442 hommes.
- Pénitenciers et prisons. 27 —
- Remontes. 25 —
- Affaires indigènes. 90 —

Personnel non classé dans les corps de troupes.

- 59 aumôniers des hôpitaux ;
- 16 — de garnison (titulaires) ;
- 509 médecins et pharmaciens ;
- 1,797 hommes faisant partie du personnel administratif ;
- 75 interprètes militaires ;
- 10 vétérinaires principaux.

Infanterie.

144 régiments : Total ; 236,448 hommes.

30 bataillons de chasseurs à pied, dont 6 en Algérie. Total : 48,240 hommes.

20 sections de secrétaires d'état-major et de recrutement. Total : 2,070 hommes.

25 sections de commis aux écritures, d'ouvriers d'administration, des subsistances militaires et de l'habillement. Total : 8,168 hommes.

25 sections d'infirmiers militaires. Total : 5,578 hommes.

4 régiments de zouaves. Total : 40,496 hommes.

3 bataillons d'infanterie légère d'Afrique. Total : 4,143 hommes.

5 compagnies de discipline. Total : 1,560 hommes.

1 légion étrangère. Total : 2,530 hommes.

3 régiments de tirailleurs algériens. Total : 8,505 hommes.

200 officiers à la suite.

Total général de l'infanterie : 297,938 hommes.

Cavalerie.

74 régiments, dont 12 de cuirassiers, 26 de dragons, 20 de chasseurs, 10 de hussards à l'intérieur. Total : 56,576 hommes et 50,320 chevaux.

2 régiments de hussards en Algérie. Total : 1,664 hommes et 1,480 chevaux.

4 régiments de chasseurs d'Afrique. Total : 4,152 hommes et 3,720 chevaux.

8 compagnies de cavaliers de remonte. Total : 3,042 hommes et 57 chevaux.

20 dépôts de remonte et d'étalons. Total : 23 hommes et 2,873 chevaux.

3 régiments de spahis. Total : 3,292 hommes et 3,239 chevaux.

Total général de la cavalerie : 68,719 hommes et 61,689 chevaux.

De plus, le total des chevaux pour les états-majors est de 2,778 ; pour le personnel militaire hors cadres, 7,722 ; pour le personnel non classé dans les corps de troupe, 96 ; pour l'infanterie, 5,079.

Artillerie.

38 régiments, dont 19 ont 3 batteries à pied, 8 batteries montées et 2 batteries montées de dépôt et de sections de munitions, tandis que les 19 autres ont 8 batteries montées, 3 batteries à cheval et 2 batteries montées de dépôt et de sections de munitions. Total : 55,717 hommes et 30,384 chevaux.

Musique des écoles d'artillerie. Total : 760 hommes.

2 régiments de pontonniers. Total : 3,066 hommes et 208 chevaux.

40 compagnies d'ouvriers. Total : 3,660 hommes et 3 chevaux.

3 compagnies d'artificiers. Total : 315 hommes.

57 compagnies du train. Total : 5,444 hommes et 2,709 chevaux.

Total général de l'artillerie : 68,762 hommes et 33,301 chevaux.

Génie.

4 régiments, qui forment 92 compagnies, dont 6 en Algérie.

Total : 11,055 hommes et 761 chevaux.

Equipages militaires.

20 escadrons du train. Total : 5,884 hommes et 4,202 chevaux.

12 compagnies mixtes, en Algérie. Total : 3,655 et 3,562 chevaux.

4,913 soldats-ordonnances des officiers sans troupe.

Total général des équipages militaires : 41,449 hommes et 7,764 chevaux.

En outre, le budget de l'année 1878 porte le chiffre de 4,978 enfants de troupe, dont 344 en Algérie.

Au résumé, l'armée française se composera en 1878 de 467,636 hommes, dont 26,489 officiers ; elle comptera 410,754 chevaux. C'est 10,834 hommes de plus qu'en 1877 ; quant aux chevaux, l'augmentation n'est que de 753.

SAUMUR

Il y a cinquante ans.

XLIII.

MADEMOISELLE GEORGES A SAUMUR.

Au commencement de l'année 1823, M^{lle} Georges était déjà venue donner trois représentations à Saumur : la célèbre tragédienne avait paru dans *Macbeth*, *Gabrielle de Vergy*, *Catherine ou la belle Fermière*, comédie.

Les 4, 6 et 9 décembre 1827, elle reparut sur la scène de notre ville, et joua *Jeanne d'Arc*, tragédie nouvelle de Soumet, *Sémiramis*, de Voltaire, et une seconde fois *Jeanne d'Arc*, à la demande générale du public.

Voici en quels termes le journal de Saumur (numéro du 9 décembre 1827) rendait compte des deux premières représentations de M^{lle} Georges :

« Lors de la brillante époque de l'entrée de M^{lle} Georges au second Théâtre-Français, où son talent parut tellement déplacé qu'il ne put longtemps y rester, le public, frappé de la hauteur à laquelle s'élevait cette actrice parfaite, lui assigna la place éminente que chaque jour lui assurent de plus en plus des progrès et des triomphes nouveaux. Elle seule, en effet, doit appartenir désormais le sceptre de Melpomène, brillant héritage de Talma, dont la diction simple et naturelle, la profondeur, l'énergie, la pantomime admirable semblent revivre dans la grande tragédienne que nous possédons en ce moment, et qui a su animer la scène, émouvoir un public d'abord froid et sévère, et exciter des applaudissements unanimes et des transports d'admiration. »

Cet enthousiasme s'est vivement manifesté dans *Jeanne d'Arc*, bien que la tragédie de M. Soumet étincelle parfois de grandes beautés poétiques, de traits sublimes, de pensées profondes exprimées avec force. M^{lle} Georges a créé ce rôle avec un talent si remarquable, qu'on pourrait rejoindre ce mot de Fontenelle sur *Mérope*, et dire de *Jeanne d'Arc*, avec beaucoup plus de raison sans doute que l'académicien : « La représentation fait beaucoup d'honneur à M. Soumet, et l'impression à M^{lle} Georges. » Il nous fau-

changeaient. Ceux qui jadis ont vécu dans son intimité auraient de la peine à le reconnaître dans sa nouvelle position. Ils ne reconnaîtraient guère non plus sa fidèle Marie, autrefois si fraîche et si riante, et maintenant si pâle et si morose sous ses parures de diamants, si languissante dans sa splendeur, si misérablement riche.

Roger a de plus en plus pris à tâche d'étouffer en lui les idéales aspirations, les nobles mouvements de sa jeunesse.

Il ne considère plus que comme de folles chimères les poétiques élans de l'imagination, et dans la concentration de son égoïsme, il rit d'un rire amer quand on lui parle d'un amour désintéressé, d'un acte de dévouement.

Il est devenu un des sages de cette époque, un de ces nouveaux philosophes qu'on appelle les utilitaires.

Tout ce qu'il y a de meilleur en ce monde se réduit pour lui en une appréciation financière.

Il n'y a plus dans son cabinet que des registres et des livres de compte ; il n'y a plus dans son âme qu'une idée de bordereau et d'échéance.

Il ne croit plus qu'à la magie de l'industrie et à la puissance de l'or.

Cet or est son espoir ; cet or est son culte, son dieu. Il l'aime tant qu'il ne se contente pas de celui qu'il a recueilli : il veut en remplir ses coffres ; il veut l'entasser.

Au lieu de réaliser les bénéfices qu'il a faits, de s'arrêter dans la voie où sa pauvre femme le suit avec tant d'anxiété, il se laisse entraîner par l'appât d'un luxe plus considérable ; il se jette intrépidement dans un nouveau tourbillon de spéculations ; et le tumulte des salons, les vanités du luxe, remplacent pour lui les modestes jouissances qu'il goûtait à son foyer dans les premières années de son mariage.

Il a quitté son joli village pour habiter une magnifique maison dans l'un des quartiers les plus aristocratiques de la capitale.

Il accuse d'ingratitude ses anciens amis ; ceux-ci, de leur côté, l'accusent de les avoir négligés et dédaignés.

Le fait est que la vue d'un de ces pauvres petits propriétaires, près desquels il a vécu dans ses jours de médiocrité, l'importune ou l'embarrasse dans ses grands airs.

Il n'aspire qu'à s'implanter dans les hautes sphères de la noblesse et ne remarque pas que cette noblesse ne le reçoit que pour ses millions, sourit ironiquement de ses prétentions et s'amuse de ses ridicules.

Il ne songe pas que d'autres plébéiens tels que lui ont joui en une phase heureuse de la même faveur apparente, et l'ont perdue au premier revers.

Que demain une catastrophe ébranle sa fortune, compromette son crédit, et il verra disparaître

toutes ces belles dames qui l'accueillent avec un si gracieux sourire, tous ces jeunes lords qui se rendent avec tant d'empressement à ses invitations.

Mais, en ce moment, le navire qui porte César et sa fortune vogue à pleines voiles.

Nul écueil ne le menace, nul nuage ne s'élève à l'horizon.

Roger réussit dans toutes ses entreprises, Roger est respecté de tous les banquiers, Roger est un grand homme.

Tandis qu'il se délecte dans le sentiment de son importance, dans les témoignages de considération et de respect qui lui arrivent de toutes parts, sa malheureuse femme languit et dépérit.

Elle n'a pas de plaisir dans la nouvelle société où elle a été introduite.

Avec sa délicatesse d'impressions, elle a bien vite compris qu'elle ne peut trouver là aucune affection sincère ; qu'elle n'est entrée dans cette société que par hasard, et qu'elle n'y est point franchement admise, mais seulement tolérée ainsi que son mari.

Elle en étudie avec inquiétude les usages ; elle en pressent les rigueurs, et tremble à tout instant de s'exposer par quelque maladresse aux risées de ce monde aristocratique.

Chaque fois qu'elle figure, avec ses flots de dentelles et ses colliers de perles, dans une de ces brillantes réunions, sa pensée se reporte vers un autre lieu, vers une autre époque ; et ses yeux

s'hument de larmes quand elle se rappelle le temps où elle allait si gaiement s'asseoir sous les ombrages de Fairy-Dell, avec Roger à ses côtés, ses bons voisins autour d'elle, et ses enfants sur ses genoux.

Souvent aussi un soupçon effroyable traverse son esprit, et pénètre dans son cœur comme une lame d'acier.

Elle pense en frémissant que Roger, son cher Roger, qu'elle n'a pas cessé d'aimer et d'entourer des soins les plus fidèles, voudrait peut-être la voir morte, pour se remarier avec une femme dont les habitudes et le caractère s'accorderaient mieux avec sa nouvelle situation ; car pour lui tout devient de plus en plus un objet de calcul.

Il spéculait non-seulement sur le mouvement de ses capitaux, mais encore sur les trésors sacrés du cœur, sur l'avenir de ses enfants.

Il veut que son fils épouse une personne de haute naissance, et il négocie le mariage de sa fille avec un vieux boursier qui doit lui donner une part considérable dans une féconde entreprise.

« Donnant donnant, répète-t-il sans cesse. Celui-là est un sot qui accomplit un acte de générosité inutile et rend un service gratuit. »

La pauvre femme cherchait du moins à combattre dans l'esprit de ses enfants l'influence de ces froides maximes, et à les détourner d'une si fautive conception des vrais devoirs de la vie. (A suivre.)

draient en effet citer chaque scène si nous voulions rappeler tous les moments où cette actrice a été excellente; mais la plus belle scène est sans contredit celle où l'héroïne rend à ses devoirs et à son roi le fils de Jean-Sans-Peur. C'est dans cette scène surtout que M^{lle} Georges ravit l'admiration par cette noble horreur de la félonie, cet accent vrai de la fidélité et du patriotisme, cet heureux abandon de la nature, cette dignité enfin, pleine de chaleur et d'énergie, qui ramènent à la vertu le traître duc de Bourgogne, et électrisent les spectateurs.

Après la représentation, M^{lle} Georges, se rendant au vœu du public fortement exprimé, est venue recevoir une nouvelle explosion d'applaudissements qui lui étaient si justement acquis.

La seconde représentation n'a pas été moins brillante que la première; le rôle de Sémiramis est placé au rang de ceux qui ont le plus solidement établi la réputation de M^{lle} Georges; il n'en est pas, en effet, où sa beauté, la noblesse de son maintien, l'éclat et la fermeté de son organe, la servent plus puissamment. Quelque haute idée que l'histoire nous donne de la superbe reine d'Assyrie, nous doutons que son aspect fût plus majestueux, sa dignité plus imposante que celle de notre tragédienne. On est ébloui de la beauté de Sémiramis, on est effrayé de ses remords, on est transporté, au 4^e acte, par son jeu éminemment pathétique et sa sensibilité vraiment entraînante, on est ému à la vue de cette reine mourante et de l'effrayante vérité de sa pantomime. On sait que la tragédie de *Sémiramis* fut sifflée dans sa nouveauté, malgré le jeu parfait de Lolkain, de M^{lle} Duménil et Clairon. Cela n'a pas empêché M^{lle} Georges d'y obtenir l'un des plus beaux triomphes ou aux plus heureuses dispositions de la nature et à l'étude la plus profonde de l'art dramatique.

Comme à la première représentation, M^{lle} Georges a été redemandée, et cette double ovation, autant que nous pouvons croire, n'avait point encore eu d'exemple sur notre théâtre, si ce n'est pour M^{lle} Mars.

M^{lle} Georges n'est plus revenue à Saumur qu'au mois de décembre 1846, pour la troisième fois: elle joua *Méropé*, *Lucrece Borgia* et la *Tour de Nesle*.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Dans toutes les églises de notre ville, il y a eu foule à la messe de minuit, et partout la solennité de Noël a été célébrée par un grand concours de fidèles pieusement recueillis.

Les élections municipales auront lieu le dimanche 6 janvier. Le décret de convocation des électeurs doit paraître demain à l'Officiel.

La colonne barométrique a subi hier une forte dépression. Toute la nuit dernière a été fort agitée. Il y a eu grande pluie et tempête. Le thermomètre s'est élevé sensiblement, et il ne fait nullement froid. Aussi, d'après le dictionnaire populaire:

A Noël sur les perrons,

devons-nous craindre de nous trouver

A Pâques sur les tisons.

Théâtre de Saumur. — La prochaine représentation de la troupe d'Angers aura lieu le lendemain du jour de l'an, mercredi 2 janvier. Elle se composera des *Cloches de Cornouille*, le ravissant opéra que l'on ne se lasse pas de revoir à Angers, et qui a obtenu un si grand succès sur notre scène il y a un mois.

Très-prochainement, paraît-il, la Chambre sera saisie de l'importante question du rachat par l'Etat de différentes lignes de chemins de fer, parmi lesquelles sont comprises la ligne d'intérêt local de Montreuil-Bellay à Angers, actuellement exploitée par la Compagnie de Maine-et-Loire, et une autre ligne à construire par cette même Compagnie, entre Thouarcé et Chalonnes. Cette dernière ligne, désignée, dans le temps, sous le nom de ligne du Layon, doit se détacher de la première entre Thouarcé et Quincé-Brissac pour se diriger vers Chalonnes, où elle doit aboutir.

La commission arbitrale chargée de ren-

dre la sentence qui détermine les diverses conditions du rachat, conformément à la convention passée le 19 avril dernier entre le ministre des travaux publics et la Compagnie, a décidé le rachat par l'Etat des deux lignes dont il s'agit aux conditions suivantes:

Le prix de rachat de la ligne de Montreuil-Bellay à Angers, de 64 kilomètres de longueur, est fixé, valeur au 30 juin 1877, à la somme de 40,793,827 fr. 33, déduction faite des subventions déjà encaissées par la Compagnie, lesquelles s'élèvent à 2,847,799 fr. 99; soit pour le prix total 43,641,627 fr. 38. En ce qui concerne la ligne à construire de Thouarcé à Chalonnes, le prix kilométrique est arrêté à 153,000 fr., le matériel roulant non compris; la longueur de cette ligne étant approximativement de 25 kilomètres, c'est donc environ 4,000,000 de fr. pour sa construction depuis le point de jonction avec Montreuil-Angers jusqu'au ruisseau le Jeu près Chalonnes.

C'est là, assurément, une bonne aubaine pour la Compagnie de nos chemins locaux. Aussi, avons-nous l'espoir qu'au moyen des sommes que l'Etat versera dans ses caisses, elle pourra, avant peu, satisfaire complètement nos populations, qui commencent à s'apercevoir que si les délais fixés par le traité du 25 mai 1873 pour la construction du réseau angevin allaient bientôt expirer, l'avancement des travaux de la Compagnie était loin de promettre une solution conforme aux clauses de ce traité.

Nous aurons l'occasion de revenir sur la combinaison qui vient d'aboutir par le projet de rachat par l'Etat des lignes de Montreuil-Angers et Thouarcé-Chalonnes.

(Patriote.)

AVIS

Le Comité d'achat du Dépôt de Remonte d'Angers procédera aux achats de chevaux, dans les localités ci-après de Maine-et-Loire, savoir:

- Le lundi 7 janvier, Longué, à 9 heures.
- Le mardi 8 janvier, Doué, à 11 heures.
- Le mercredi 9 janvier, Vihiers, à 9 heures.
- Le jeudi 10 janvier, Chemillé, à 9 heures.
- Le vendredi 11, Cholet, à 9 heures.
- Le samedi 12, Beaupreau, à 9 heures.
- Le lundi 14, Varades, à 9 heures.
- Le même jour, Saint-Florent-le-Vieil, à 11 heures 1/2.

Et au Dépôt, à Angers, à 9 heures du matin: Jeudi 3 janvier, samedi 5 janvier, mardi 15 janvier, jeudi 17 janvier, samedi 19 janvier, lundi 28 janvier, mardi 29 janvier et mercredi 30 janvier.

Nous rappelons qu'en vertu d'une convention monétaire passée entre la France et la Suisse, les pièces de la République helvétique qui portent les millésimes de 1860, 1861, 1862 et 1863, cesseront d'avoir cours à partir du 1^{er} janvier 1878.

On signale de nouveau l'apparition de faux billets de banque. Ils sont reconnaissables aux caractères suivants: Les traits de la figure assise sont durs; la couleur de la vignette est irrégulière, nuancée sans goût, pâle et foncée par places; les lettres et les numéros de la série sont mal alignés et leur empreinte n'est pas nette.

Le *Messageur de Paris* croit savoir que le cours forcé des billets de la Banque de France sera prochainement aboli.

Depuis quelque temps, la Banque de France donne bien de l'or à qui lui en demande; mais jusqu'à présent rien ne l'y oblige. L'abolition du cours forcé transformera complètement la situation à ce point de vue.

L'abolition du cours forcé marquerait la fin de la gêne métallique produite en France par la guerre et particulièrement par le paiement des cinq milliards.

Nantes. — Les expériences publiques que le capitaine Boyton devait faire à Nantes les 23, 24 et 25 décembre, n'ont pu avoir lieu par suite d'une indisposition du capitaine.

Une note que publie le *Phare de la Loire* nous annonce qu'elles sont renvoyées aux dimanches 30, lundi 31 décembre et mardi 1^{er} janvier.

L'*Espérance du peuple* a reçu la note suivante, à propos de l'article que nous avons reproduit, sur les vices rédhibitoires du cheval:

L'article publié par l'*Espérance*, relatif aux droits de l'acquéreur d'un cheval

méchant, est certainement de nature à induire en erreur les personnes qui ne connaissent pas exactement la question.

Il faut bien se pénétrer de cette vérité qu'il n'y a de rédhibitoires dans le commerce des animaux que les vices désignés dans la loi du 20 mai 1838.

L'article 1644 du Code civil a été abrogé par cette loi, en ce qui touche le commerce des animaux.

En dehors de la loi précitée, les maladies contagieuses, régies par une loi spéciale, et les moyens frauduleux employés par les vendeurs pour tromper les acheteurs, peuvent seuls donner lieu à des dommages en faveur de ces derniers.

Or, la vente d'un cheval méchant, quand le vendeur n'a employé aucun moyen condamné par la loi, pour masquer le vice, est un acte parfaitement licite (je ne dis pas loyal), qui ne doit jamais engager sa responsabilité. C'est à l'acheteur à bien examiner l'animal pour s'assurer de la docilité de son caractère.

Mais si le cheval, parfaitement doux au moment de la conclusion du marché, devenait méchant quelques heures après la livraison, il y aurait lieu de rechercher si le vice de caractère ne se serait pas manifesté sous l'influence de causes récentes, du fait de l'acheteur, ce qui le mettrait à sa charge; — ou bien s'il ne remonterait pas à une époque antérieure à la vente, et si, dans ce cas, on ne pourrait expliquer la docilité momentanée de l'animal que par l'action de drogues capables de l'endormir et de suspendre pendant quelques heures la manifestation de son mauvais caractère.

Voilà les circonstances où il y aurait lieu d'invoker la responsabilité du vendeur dans la mesure indiquée par l'auteur de l'article.

Ainsi, pour intenter utilement une action au vendeur, il faut:

- 1^o Qu'on ne puisse reprocher aucune négligence à l'acheteur;
- 2^o Que la méchanceté soit déclarée antérieure à la vente;
- 3^o Que le vendeur ait employé un moyen illicite, frauduleux, pour la dissimuler.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Marché de Saumur du 23 décembre.

Froment (l'h.) 77	24 25	Huile chene.	50	—
2 ^e qualité. 74	23 35	Huile de lin.	50	—
Seigle 75	13 50	Graine trèfle	50	—
Orge 65	16 —	— Luzerne	50	—
Avoine, bar. 50	10 50	Foin (dr. c.)	780	65 —
Fèves 75	14 75	Luzerne —	780	55 —
Pois blancs. 80	46 —	Paille —	780	35 —
— rouges. 80	33 —	Amandes —	50	—
Graine de lin. 70	—	Cire jaune. —	50	—
Farine, culas. 157	66 50	Chanvres 1 ^{er}	—	—
Colza 65	—	— qualité (52 k. 500)	50	—
Chenevis 50	15 75	2 ^e	—	45 —
Huile de noix. 50	90 —	3 ^e	—	40 —

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).			
Coteaux de Saumur, 1877.	1 ^{er} qualité	» à »	»
Id. 1877.	2 ^e id.	» à »	»
Ordin., envir. de Saumur 1877.	1 ^{er} id.	» à »	65
Id. 1877.	2 ^e id.	» à »	60
Saint-Léger et environs 1877.	1 ^{er} id.	» à »	65
Id. 1877.	2 ^e id.	» à »	55
Le Puy-N.-D. et environs 1877.	1 ^{er} id.	» à »	55
Id. 1877.	2 ^e id.	» à »	50
La Vienne. 1877.	1 ^{er} id.	» à »	50

ROUGES (2 hect. 20).			
Soulay et environs, 1877	1 ^{er} qualité	» à »	100
Id. 1877.	2 ^e id.	» à »	100
Champigny, 1877	1 ^{er} qualité	» à »	120
Id. 1877.	2 ^e id.	» à »	100
Id. 1877.	3 ^e id.	» à »	80
Varrains, 1877	1 ^{er} id.	» à »	100
Varrains, 1877.	2 ^e id.	» à »	100
Bourgueil, 1877	1 ^{er} qualité	» à »	100
Id. 1877.	2 ^e id.	» à »	95
Id. 1877.	3 ^e id.	» à »	80
Restigné 1877.	1 ^{er} id.	» à »	95 à 100
Id. 1877.	2 ^e id.	» à »	95
Chinon, 1877.	1 ^{er} id.	» à »	95
Id. 1877.	2 ^e id.	» à »	90
Id. 1877.	3 ^e id.	» à »	80

L'ÉCLAIREUR FINANCIER

Paraît tous les Dimanches.

Résumé de chaque numéro: 2 fr. Informations financières. Causerie financière. Bilans. Revue de la Bourse. Recettes des chemins de fer. Chronique des valeurs. Correspondances. Assemblées d'Actionnaires. Coupons échus. Listes des tirages. Cours des valeurs. 2 AN

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement. PARIS — 45, rue Vivienne, 45 — PARIS

Envoyer mandat ou timbres-poste.

FER-QUÉVENNE. (Voir aux annonces.)

Rob Boyveau-Laffeteur. — Sirop végétal dépuratif. (Voir aux annonces.)

Injection Brou et Capsules Ricord (Voir aux annonces.)

Refusez les contrefaçons — N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalessière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres

La REVALESCIERE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poulmon, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant; combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aiguës, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dardés, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Egalement préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance. Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies ou boursoufflées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castles-tuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Cure N° 63,476.

M. le curé Compere, de dix-huit ans de *Gastralgie*, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 47,422.

ÉPUISEMENT. — Baldwin, de délabrement le plus complet, de paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse.

Cure N° 76,448.

Verdun, 16 janvier 1872. Depuis 5 ans, je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. — Je n'hésite pas à vous certifier que votre *Revalessière* m'a sauvé la vie.

ERNEST CATTÉ, Musicien au 63^e de ligne.

Cure N° 62,986.

M^{lle} Martin, d'aménorrhée. Suppression des Règles et Danse de Saint-Guy, déclarée incurable, parfaitement guérie par la *Revalessière*.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 14 fr.; 4 kil., 26 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les *Biscuits de Revalessière* enlèvent toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La *Revalessière* chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus-énergiques. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 288 tasses, 36 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est

La Perfection de Chocolat Du Barry.

Prix: 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c.; avec vanille, 2 fr. 40 c., dégage des germes et de tout irritant, il est plus agréable, plus digeste et nutritif, sans échauffer. Il reste liquide dans la tasse. *Preuve de sa parfaite pureté.* — Tout chocolat qui s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé indigeste. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M^{me} GONDRAND, rue d'Orléans; M. Besson, successeur de M. TEXIER, M. NORMANDINE, rue St-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, 26, place Vendôme, 118, rue Castiglione, Paris. (653)

F. GODET, propriétaire-gérant.

A LA VILLE DE TOUL

21, rue du Puits-Neuf, maison de M. Jagot, à Saumur.

M. BOUCHER, propriétaire de ces vastes Magasins, a l'honneur de prévenir les dames qu'il vient de recevoir un choix considérable de broderies de Nancy et d'Épinal (Vosges) : Tels que tantes d'oreillers, brodées sur toile, depuis 49 fr. 50 à 80 fr. la paire. — Mouchoirs brodés tout autour sur batiste de 6 fr. 50 à 450 fr. la pièce. — Riches jupons brodés sur beau jaconat de 19 à 120 fr. la pièce. — Mouchoirs initiaux, ourlés à jour, toile, au prix de 95 c. — Un choix considérable de bandes brodées en tout genre sur toile. — Garnitures pour chemises brodées sur toile. — Mouchoirs brodés, écussons-initiaux tout ourlés sur tissus du Nord à 45 c. — Camisoles, chemises, peignoirs, pantalons pour femme et enfant. Tous ces articles, marqués comme ci-dessus, sont brodés à la main. — Dessus d'édredon, depuis 2 fr. 45. — Mousselines et riches guipures pour rideaux.

GRAND CHOIX DE LINGERIE EN TOUT GENRE, HAUTE NOUVEAUTÉ DU JOUR

12 modèles différents de jolis cols toile, à 95 c. la pièce. — Parures depuis 2 fr. 45. — Beaux bonnets de Verdun, faits à la main. — Bonnets pour femme, depuis 25 c. la pièce. — 10,000 bandes, broderie au métier, depuis 1 fr. 25 les 4 mètres.

Dans nos magasins, on trouve toutes sortes d'articles pour femme et enfant en lingerie confectionnée. Les marchandises sont marquées en chiffres connus et vendues au prix fixe.

NOTA. — Six grandes caisses de lingerie défranchies seront vendues presque pour rien.

A CÉDER

ATELIER DE SERRURERIE

A ANGERS.

Matériel important.
Travaux en cours d'exécution.
Location ou vente de l'immeuble, à la volonté du preneur.
BOUATTE, à Angers. (682)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,
UNE
PORTION DE MAISON
AVEC JARDIN
Rue de l'Abattoir.
S'adresser à M. PRÊTRE, entrepreneur, même rue. (683)

A LOUER PRÉSENTEMENT
Quai Saint-Nicolas,
UNE BELLE MAISON BOURGEOISE
Nouvellement restaurée.

Comprenant cour, jardin, écurie, remises et cave; ayant au rez-de-chaussée: cuisine, office, buanderie, salle à manger et salon; au premier étage, quatre chambres à coucher et grand salon; au deuxième étage, greniers et mansardes.
S'adresser rue de la Petite-Bilange, n° 24. (636)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,
DEUX MAISONS
AVEC BOUTIQUES
Nouvellement restaurées.
Situées rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. DÉZÉ, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur, ou à M. GODET, imprimeur.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,
MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien arboré, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson;
MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes.
S'adresser à M. Paul REVEAU, à Pocé.

LE COUILLON
Pour le 1^{er} janvier 1878,
UN PREMIER ÉTAGE

AVEC BALCON,
Rue du Portail-Louis, n° 58.
Composé de plusieurs pièces, cuisine et grenier.
S'adresser à M. TREMBLAY, même maison. (667)

UNE FORTUNE POUR ÉTRENNES.

Bons de Terrains à cinq francs l'hectare.
S'adresser à M. le marquis DE RAYS, consul de Bolivie, au château de Quimerc'h-en-Bannalec (Finistère).

LE CABINET DE M. G. DOUSSAIN est transféré rue du Palais-de-Justice, n° 5, à partir du 15 décembre 1877. (664)

Etude de M^e ALEXIS THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

M^e THUBÉ a l'honneur d'informer le public que son installation lui permet de recevoir en dépôt tout ce qu'on voudra lui confier, pour être vendu aux enchères, à la salle des ventes, située rue d'Orléans, 55, en face l'hôtel de Londres. (649)

M^e MAURICEAU, huissier à Saumur, demande de suite un clerc.

PAPIER WLINSI

Le grand succès de ce remède est dû à sa propriété d'attirer à l'extérieur du corps l'irritation qui tend toujours à se fixer sur les organes essentiels à la vie; il déplace ainsi le mal en rendant la guérison facile et prompt. Les premiers médecins le recommandent particulièrement contre les rhumes, bronchites, maux de gorge, grippe, rhumatismes, lombagos, douleurs. Son emploi est des plus simples: une ou deux applications suffisent le plus souvent et ne causent qu'une légère démangeaison. On le trouve dans toutes les pharmacies. Prix de la boîte de 10 fls: 1,50. Se défier des contrefaits.

VÉRITABLES CAPSULÉS RICORD

FAVROT
Ces Capsules possèdent les propriétés toniques du Goudron jointes à l'action anti-blennorrhagique du Copahu. Elles ne fatiguent pas l'estomac et ne provoquent ni diarrhée ni nausées; elles constituent le médicament par excellence dans le traitement des maladies contagieuses des deux sexes, écoulements anciens ou récents, des catarrhes de la vessie et de l'incontinence d'urine. — Prix: 5 fr.

CHLOROSE, ANÉMIE
PILULES ET SIROP FAVROT au pyrophosphate de fer et de manganèse

CE SEL NE CONSTIPE PAS
Solubilité complète. — Assimilation facile. — Saveur agréable. — Pas de constipation ni d'action sur les dents. — Il contient les éléments principaux du sang et des os. — Son action est héroïque chez les enfants débiles, les convalescents, dans le traitement de l'anémie, de la chlorose, de l'aménorrhée et de la leucorrhée. — Se vend sous forme de Sirop et de Pilules. — Prix: 3 fr.

CONSTIPATION ET MIGRAINE
PILULES DU D^r BONTIUS
Perfectionnées par FAVROT

Purgatif sûr, inoffensif, évacuant la bile et les glaires sans constipation ultérieure; très-utile contre les affections résultant d'un état humorique du sang, les congestions cérébrales, etc.; augmentant l'appétit et régularisant les fonctions intestinales. — Prix: 2 fr.

Dépôt général: pharmacie FAVROT, 102, rue Richelieu, à Paris, et dans toutes les pharmacies.

INJECTION BROU

Hygiénique, infaillible et préservative. Guérison prompte et sûre des écoulements récents ou chroniques et ayant résisté à toute autre médication. Guérit seule et sans rien y adjoindre; le bain préalable est le seul antiphlogistique employé. Se vend dans toutes les bonnes pharmacies de l'univers et à Paris, chez Jules Ferré, pharmacien, 102, rue Richelieu, succ^r de M. Brou.

ROB

BOYVEAU-LAFFECTEUR

Médication Dépurative

Les Dépuratifs sont des médicaments qui ont la propriété d'enlever à la masse des humeurs, les principes qui en altèrent la pureté, et de les porter au dehors par quelques-uns des émonctoires naturels. Par l'administration des Dépuratifs on cherche à imiter la nature, c'est-à-dire à favoriser la tendance qu'elle montre souvent de la manière la plus évidente, à se débarrasser des produits d'un principe morbide quelconque.

La liste des médicaments dépuratifs est considérable, mais parmi ces derniers le Rob Boyveau-Laffecteur a toujours été placé au premier rang, tant à cause de son efficacité constatée depuis un siècle (1778), que par sa composition exclusivement végétale.

Ce Sirop, agréable au goût, facilement supporté par les estomacs délicats, remplace avec avantage l'huile de foie de morue, le sirop antiscorbutique, les essences de salsepareille et les préparations à base d'iode ou de potassium ou de mercure.

Approuvé par l'ancienne Société royale de Médecine, admis dans les hôpitaux de la Marine française dès 1788, approuvé en 1850 en Belgique pour le service sanitaire de l'armée belge, il a été en dernier lieu autorisé dans tout l'empire de Russie.

Le Rob Boyveau-Laffecteur est utile contre les affections de la peau, le rachitisme, les maladies dartreuses, scrofuleuses, et toutes celles qui sont liées à un vice du sang héréditaire ou acquis.

Comme dépuratif puissant, il complète les traitements commencés aux eaux minérales, détruit les accidents occasionnés par le mercure, et aide la nature à s'en débarrasser ainsi que de l'iode quand on en a trop pris.

Dépôt général du Rob Boyveau-Laffecteur, à Paris, rue Richer, 12.

Dans toutes les Pharmacies.

DREYFUS FRÈRES & C^e

DE PARIS
21, BOULEVARD HAUSMANN,
Concessionnaires du

GUANO DU PÉROU

Loi du 11 Novembre 1869
MARQUE DÉPOSÉE

GUANO DISSOUS DU PÉROU

Convention du 15 Avril 1874
MARQUE DÉPOSÉE

DÉPÔTS EN FRANCE

Bordeaux, chez MM. SANTA COLOMA et C^e.
Brest, chez M. E. VINCENT.
Cette, chez MM. A.-G. BOYE et C^e.
Cherbourg, chez M. BROUST-LIAIS.
Dunkerque, MM. C. BOURDON et C^e.
Havre, chez M. E. FLOQUET.
Landerneau, chez M. J. VINCENT.
La Rochelle, d'ORBIGNY, FAUSTIN et C^e.
Lyon, chez M. Marc GILLIARD.
Marseille, chez MM. A.-G. BOYE et C^e.
Melun, chez M. J. E. BARBÉ.
Nantes, chez MM. JAMONT et HUARD.
Paris, chez MM. A. MOSNERON-DUPIN et St-Nazaire, MM. JAMONT et HUARD.

18, Rue Beaurepaire, à Saumur.

L. LE BRAS, BANQUIER

Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement.
Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 4,000 francs.
Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

A LA PROVIDENCE

FABRIQUE DE FLEURS

38 et 40, rue Saint-Jean,

M^{LES} DURVILLE

SAUMUR

Spécialité de Bouquets d'église, montés en tous genres, Couronnes de mariées, Coiffures de bal, grand choix de Coussins, Corbeilles, Arbustes pour salon, Fleurs fines en bolles et en douzaines, grand assortiment d'appareils pour fleurs, pétales, feuillages, papiers et étoffes, gaz, papiers or et argent, mousse.

ARTICLES MORTUAIRES.

LAGALL

DENTISTE A SAUMUR

Quai de Limoges, 70,

Elève de M. Victor LANGERON

CHIRURGIEN-DENTISTE A BORDEAUX,

Reçu par la Faculté de Médecine de Montpellier.

SOINS DE BOUCHE EXCEPTIONNELS EN TOUS GENRES
EXTRACTION DES DENTS

Prothèse dentaire et Redressement des Dents aux Enfants.

M. LAGALL est constamment chez lui et se rend à domicile.
Le cabinet est ouvert de 7 heures du matin à 8 heures du soir, quai de Limoges, 70, à Saumur. (220)

LA VELOUTINE

EST UNE
Poudre de Riz spéciale préparée au Blaud
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

POUR DÉMASQUER LES CONTREFAÇONS du FER QUEVENNE

NOUS AVONS AJOUTÉ A NOTRE ANCIENNE ENVELOPPE

Outre notre marque de fabrication déjà connue: 1^o La signature de l'inventeur. 2^o L'étiquette en 4 couleurs dont ci-contre le fac-simile en noir.

Les contrefaçons ne vendent sous l'apparence du Fer Quevenne que des produits impurs, inexactes et dangereux pour la santé.

Pour guérir l'Anémie, l'Appauvrissement du sang, les Pâles couleurs, les Pertes blanches, le VÉRITABLE FER QUEVENNE, seul approuvé par l'Académie de Médecine, « l'emporte sur toutes les autres préparations ferrugineuses. » BOUCHARDAT, prof. de la Faculté de Paris, Ann. de 1869.

Dépôt général: Chez EMILE GENEVOIX, 14, r. des Beaux-Arts, Paris, et dans les principales Pharmacies.

Le flacon de Fer avec la mesure, 3 50
200 Dragées, 5 »
100 » 3 »

Saumur, imprimerie de P. GODET.